

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 24 AVRIL 2018

CONCOURS D'AMENAGEMENT ET DE FLEURISSEMENT 2018

Le Concours d'Aménagement et de Fleurissement a été créé dans les années 1923 à l'initiative de la Société Horticole de Bar-le-Duc et des Environs. Depuis 2006, l'Office de Tourisme de Bar-le-Duc a apporté son soutien en termes de promotion et de coordination à l'échelle de l'ancienne Codecom de Bar-le-Duc. A partir de 2014, l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud a élargi cette action sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud, en partenariat avec la Société Horticole de Bar-le-Duc et des Environs qui apporte toute son expertise botanique.

Le Concours d'Aménagement et de Fleurissement a pour double objectif :

- de développer et de promouvoir le fleurissement afin d'améliorer le cadre de vie dans les 33 communes de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud,
- de rendre le territoire plus attractif aux yeux des touristes et donc plus accueillant.

Chaque année, **ce sont plus de 100 participants** qui s'inscrivent à ce concours dans l'une des catégories suivantes :

- les habitations,
- les commerces, locaux artisanaux et les services,
- le fleurissement communal (un aménagement communal).

→ Informations pratiques :

Inscription avant le 1^{er} juin 2018 et passage du jury entre la mi-juin et la mi-juillet 2018.

Le jury s'appuie sur un cahier des charges où figurent les différents critères de classement.

La remise des prix se déroule traditionnellement au mois d'octobre. A cette occasion sont décernés des diplômes mais également des bons d'achat chez nos partenaires pour les plus méritants.

→ Contact :

Office de Tourisme Meuse Grand Sud

Dossier suivi par : Christine DEMATOS, chargée des réseaux

7, rue de l'asile- 55 500 Ligny-en-Barrois
Tél : 03 29 78 06 15
E-mail : reseaux@tourisme-barleduc.fr
Site: www.tourisme-barleducetbarrois.com

N'hésitez pas à participer à cette opération en 2018 et à contribuer ainsi à l'embellissement de notre territoire !